



Après dissipation des brumes matinales, les journées de jeudi et vendredi sont et seront ensoleillées. Retour des averses et de l'instabilité à partir de samedi avec des températures maximales de saison de 20 à 22°C.

L'essentiel de la semaine

Poireau : présence de thrips en augmentation dans les fûts, piégeage de teigne en AB. 1^{ère} piqure de mineuse en vallée de Seine.
Salade : présence de pucerons dans certaines parcelles, peu de chenilles.
Choux - navet : présence de quelques chenilles.
Carotte, persil et céleri : augmentation des captures de mouches de la carotte à Lingreville et en vallée de Seine.



FREDON
NORMANDIE

Animatrice référente

Marie-Laure BLANC
FREDON NORMANDIE
02.31.46.96.53
marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante

Marielle SUIRE
CA 76
02.35.59.47.50
marielle.suire@seine-maritime.chambagri.fr

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur

www.normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Ecophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité

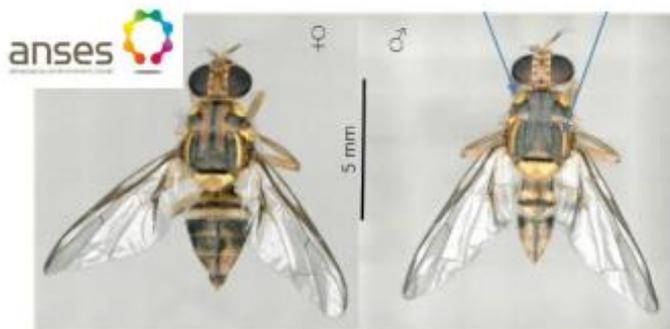
SOMMAIRE :

POIREAU	2
SALADE	5
CHOU - NAVET	8
CAROTTE - CELERI - PERSIL	10
Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent	14
Mouches orientales des fruits : Vigilance !!!	15

Message d'information du SRAL : Mouches orientales des fruits : Vigilance !!!

Avec la globalisation des échanges commerciaux et le réchauffement climatique, des interceptions des mouches nuisibles invasives des cultures fruitières et légumières se multiplient en Europe du Sud.

Afin de réduire les risques d'installation de ces ravageurs de type *Bactrocera* très préjudiciables aux rendements et par ailleurs réglementés (organismes de quarantaine) conformément au règlement européen relatif à la santé des végétaux, il convient de renforcer les mesures de prophylaxie.



POIREAU :

Suivi :

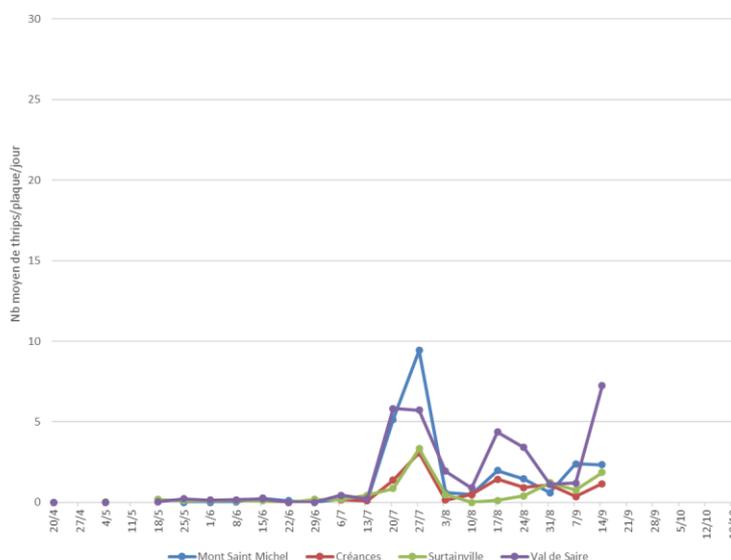
Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14	Nord de Caen	1 parcelle	de 6 feuilles à récolte
	MSM	5 parcelles plantées	
50	Lingreville	2 parcelles uniquement piégeage teigne en AB	
	La Haye Pesnel	1 parcelle en AB	
	Créances	6 parcelles plantées dont 1 en AB	
	Surtainville	2 parcelles plantées	
	Val de Saire	6 parcelles plantées	
27 et 76	Val de Reuil	1 piégeage teigne en AB 4 parcelles	

Thrips :Observations : les thrips sont installés dans certaines parcelles sur la totalité des secteurs.

Secteur	Observations	Tendance depuis le précédent bulletin
Calvados	Des thrips sont présents sur 100% des plants, les populations augmentent.	=
Mont St Michel	Des thrips adultes sont présents dans quatre parcelles du réseau sur 8 à 44% des plants. En moyenne, présence sur 18% des plants contre 14% la semaine dernière	= à ↗
La Haye Pesnel	Des thrips sont présents sur 100% des plants.	=
Créances	Des thrips adultes et larves ont été observés malgré les averses dans plusieurs parcelles. Pour les quatre parcelles où les comptages ont pu être réalisés, leur présence a été notée sur 64 à 100% des plants quel que soit le mode de conduite.	↗
Val de Saire	Des thrips sont présents dans les six parcelles sur 28 à 76% des plants. En moyenne, présence sur 49% des plants contre 37% la semaine dernière.	↗
Surtainville	Des thrips sont observés dans deux parcelles sur 56 à 64% des plants.	↗
Eure et Seine-Maritime	Présence de thrips sur 20 à 100% des plants dans les parcelles observées cette semaine.	/

Relevé des pièges :

Les captures sont en augmentation sur plusieurs secteurs et stables au Mont Saint Michel.

Moyenne des relevés hebdomadaire thrips 2021
Normandie

Evolution du risque : les captures sont globalement en augmentation et les belles journées ont été favorables aux thrips. Ceux-ci sont bien présents et s'installent dans les parcelles. Les conditions climatiques des jours précédents et celles actuelles sont favorables à leur activité.

Il faut rester vigilant, **le risque est moyen à fort selon les secteurs.**

Observez très régulièrement vos parcelles.

Ces observations vous permettront d'apprécier l'évolution des populations. Il convient de raisonner le risque à la parcelle en fonction de la présence ou non de feuillage commercial, du créneau variétal et de la présence de thrips dans les poireaux.

Teigne :

Observations : aucune chenille n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Relevé des pièges :

Teigne du poireau

Nb total de papillon/piège/semaine	Sem 28	Sem 29	Sem 30	Sem 31	Sem 32	Sem 33	Sem 34	Sem 35	Sem 36	Sem 37
50 - Val de Saire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
50 - Surtainville	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0
50 - Créances	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
50 - La Haye-Pesnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
50 - Lingreville	-	-	3	-	0	0	0	11	1	0
50 - Muneville-sur-mer	0	2	3	0	0	15	12	0	3	18
27 - Vallée de Seine	-	0	-	0	-	-	-	0	-	-
27 - Val de Reuil	-	0	0	4	-	-	0	0	0	4

Evolution du risque : des papillons sont piégés sur certains secteurs. Au vu des précédentes captures enregistrées, il convient d'être vigilant dans ces secteurs. Le risque débute dès la présence de chenilles.

Surveillez attentivement vos parcelles pour détecter la présence de chenilles.

Mouche mineuse *Phytomyza gymnostoma* :

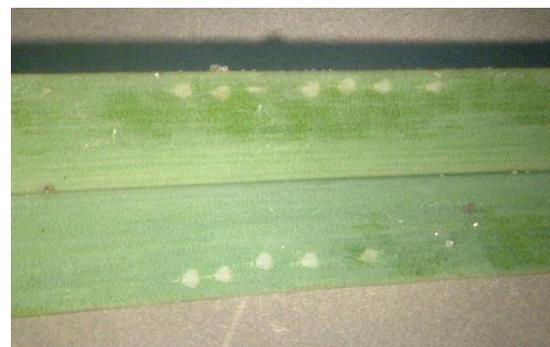
Il est observé les premières piqûres de *Phytomyza gymnostoma* sur ciboulette dans la parcelle en vallée de Seine.

Prophylaxie :

La pose et le maintien d'un filet anti-insectes (maille 0,8mm) durant les périodes de vol. Il faut veiller à ce que le feuillage ne touche pas le filet.

L'élimination des résidus après récolte et éviter le compost.

La rotation des cultures car cette mineuse est inféodée aux *Allium* uniquement.



Piqûres de nutrition

Pour en savoir plus : http://www.ctifl.fr/ecophytopic/infos_ctifl/infos319/319p39p45.pdf

Evolution du risque : le vol d'automne de la mineuse a débuté en vallée de Seine. **Observez** attentivement vos parcelles, les piqûres devraient s'amplifier et se généraliser dans les semaines à venir.

Rouille :

Cette semaine, selon les parcelles observées, les taches sont plus ou moins sporulantes. Elles sont situées essentiellement sur les feuilles les plus âgées mais commence à toucher des jeunes feuilles ponctuellement :

Leur présence est notée :

- Val de Saire : dans quatre parcelles sur 12 à 40% des plants ;
- Surtainville : dans une parcelle sur 76% des plants ;
- Créances : dans trois parcelles sur 8 à 60% des plants ;
- Mont Saint Michel : dans trois parcelles sur 8 à 80% des plantes.
- La Haye-Pesnel : sur 24% des plantes.
- Seine-Maritime et vallée de Seine : sur 1 à 80% des plants.

Prophylaxie : privilégiez les variétés peu sensibles.

Evolution du risque : les humidités persistantes du matin et les températures douces actuelles sont favorables à ce champignon. Le risque dépend de la **sensibilité variétale** et du créneau de production, à surveiller sur les créneaux automne/hiver.

Alternaria / Stemphylium :

Comme la semaine dernière, cette maladie est observée dans plusieurs parcelles de la Manche sur 1 à 40% des plants.

Prophylaxie : privilégiez les variétés peu sensibles.

Evolution du risque : les humidités persistantes du matin sont favorables à ce champignon. Le risque dépend aussi de la sensibilité variétale et du créneau de production.

A surveiller en fonction de la sensibilité variétale et dans les parcelles proches de la récolte.

Taches blanches / mildiou :

Dans le val de Saire ainsi qu'à Surtainville, des taches blanches sont notées dans cinq parcelles sur 4 à 12% des plants.

Evolution du risque : les conditions très humides des semaines précédentes ont pu être favorables au développement de ce champignon. La conservation de cet agent pathogène se fait dans le sol et la contamination par éclaboussure sur le feuillage. Pour se développer, ce champignon a besoin de conditions humides. Le risque dépend aussi de la sensibilité variétale et du créneau de production.

SALADE : laitues diverses et chicorées frisées

Suivi :

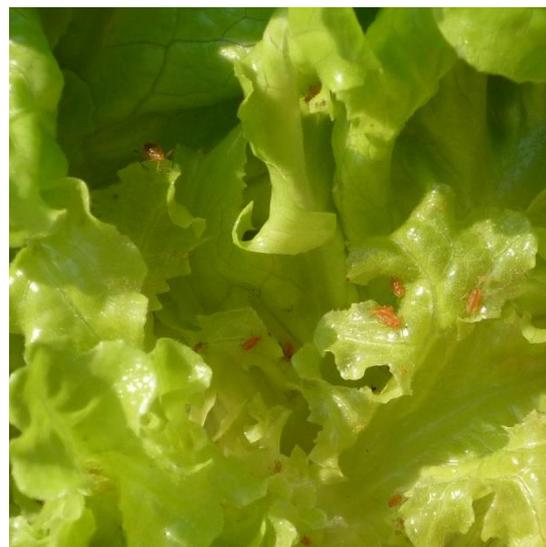
Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		6 parcelles	
	Mt St Michel	4 parcelles laitues et 2 de frisées + 1 piégeage noctuelle gamma	
	Lingreville	1 parcelle en AB	
50	Créances	2 parcelles	6 feuilles à proche récolte
	Surtainville	1 parcelle	
	Val de Saire	4 parcelles	
	La Haye Pesnel	1 parcelle AB	
76 et 27		4 parcelles	

Puceron :

Comme les semaines précédentes, les infestations au sein des laitues sont très variables selon les parcelles et les séries.

Leur présence est notée :

- Surtainville, présence dans deux parcelles sur 4 à 64% des plants contre 4% des plants la semaine dernière, il s'agit de pucerons ailés ainsi que de colonies ;
- Val de Saire, présence de pucerons essentiellement ailés, dans quatre parcelles sur 4 à 16% des plantes,
- Lingreville sur 8% des plants contre 4% des plants la semaine dernière ;
- Mont Saint Michel, présence de pucerons ailés, dans deux parcelles sur 4 à 8% des plantes ;
- Calvados, présence de colonies ou d'aillés, dans quatre parcelles sur 1 à 100% des plants.
- Eure et Seine-Maritime, présence de colonies dans deux parcelles sur 44 à 88% des plants et d'individus ailés ou isolés dans deux autres parcelles sur 8 à 20% des plants.



Pucerons au cœur d'une feuille de chêne

Seuil indicatif de risque :

Pour les productions de frais : 20% de salades occupées par au moins un puceron aptère en été.

Résistance :

Des résistances sont répertoriées vis-à-vis de *Nasonovia ribisnigri*.

Plus de détails :

<https://www.r4p-inra.fr/fr/statut-des-resistances-en-france/>



Evolution du risque :

Dans les parcelles avec présence de colonies, le risque est **moyen à fort**. **Dans les autres parcelles, le risque reste faible**. Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies et l'installation de la faune auxiliaire.

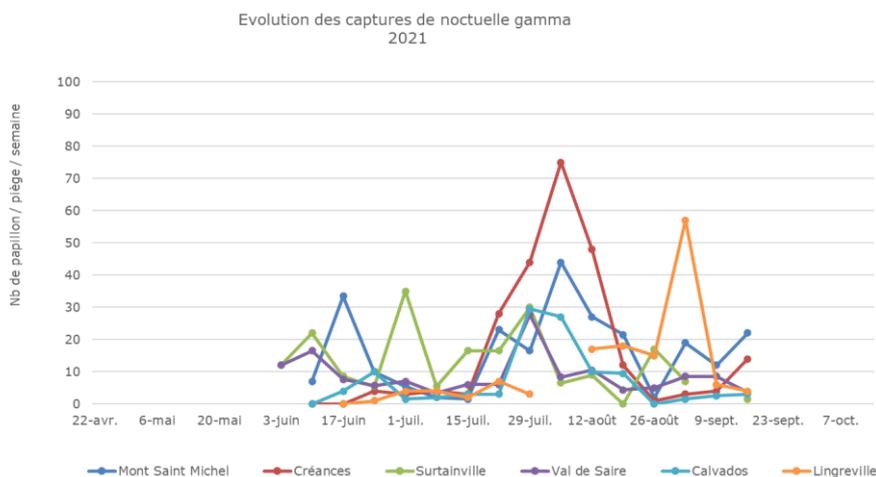
Noctuelle gamma :

Observations :

- Calvados : présence de jeunes chenilles dans une parcelle sur 2% des laitues.
- Créances : présence de jeunes chenilles dans une parcelle sur 2% des laitues,
- La Haye Pesnel : des chenilles sont observées dans la parcelle sur 4% des laitues en récolte.
- Secteur de Brionne : présence de chenilles dans une parcelle sur 4% des plants.
- Autres secteurs : aucune ponte et aucune chenille dans les parcelles du réseau.

Piégeage :

Selon les secteurs, les captures sont en recul ou en hausse.



Evolution du risque :

Les belles éclaircies actuelles sont favorables au développement des chenilles, il convient de rester vigilant sur les secteurs où des pontes et/ou des chenilles sont observées. **Observez très régulièrement** vos parcelles afin de repérer les toutes jeunes chenilles.

Thrips :

Au Mont Saint Michel, la présence de thrips est observée dans deux parcelles sur 8 à 20% des laitues et dans une parcelle du val de Saire sur 4% des plantes.

Evolution du risque :

La pression thrips au cœur des laitues est stable. Il convient de rester vigilant et **observez très régulièrement** vos parcelles car les belles éclaircies sont favorables à l'activité des thrips. Ces observations vous permettront d'apprécier l'évolution des populations. Surveillez les séries en tout début de pomaison.

Piqûres de thrips



Pigeon :

Des attaques de pigeons sont toujours observées dans plusieurs parcelles du réseau.

Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque devient important. Surveillez vos jeunes plantations.

Jeune plant avec feuillage consommé par les pigeons



Mildiou :

Des taches de mildiou sont notées sur les feuilles les plus âgées dans une série de laitues romaine sur la zone de Créances sur 50% des plants.

Cette maladie est également observée dans une parcelle conduite en AB sur 100% des laitues en récolte à la Haye Pesnel.

Prophylaxie :

- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.

Evolution du risque :

Restez vigilants et surveillez vos parcelles notamment si du mildiou est présent dans l'environnement, en cas de fortes rosées, sur les variétés sensibles et sur les stades proches de la récolte.

Pourritures basales : sclérotinia et botrytis

La présence de sclérotinia est observée sur 48% des plants d'une série en AB en cours de récolte. Du botrytis est également observé dans deux parcelles situées en Seine-Maritime sur 20 à 25% des plants.

Prophylaxie :

- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.

Pour en savoir plus :

<http://ephytia.inra.fr/fr/C/5413/Salades-Sclerotiniose-Sclerotinia-sclerotiorum-Sclerotinia-minor>
<http://ephytia.inra.fr/fr/C/5412/Salades-Botrytis-cinerea-moisissure-grise>

Evolution du risque :

Les stades proches de la récolte sont les plus sensibles car à ce stade, les plantes couvrent alors totalement le sol et le microclimat humide sous le couvert végétal est très propice à leur développement.

CHOU – NAVET :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14	Nord Caen	4 parcelles Milan, cabus.	
	Mont Saint Michel	3 parcelles de navet	
50	Surtainville	1 parcelle chou-fleur en AB 1 parcelle de navet	Jeunes plants à récolte
	Val de Saire	5 parcelles chou-fleur et cabus 3 parcelles de navet	
		2 parcelles Milan	

Mouche du chou :

Aucune attaque n'a été observée dans les parcelles du réseau

Relevé des pièges :

nb moyen de mouche/piège/semaine	Semaine 29	Semaine 30	Semaine 31	Semaine 32	Semaine 33	Semaine 34	Semaine 35	Semaine 36	Semaine 37
Surtainville_chou	0	0	0	0	0	0	0	0,5	0
Surtainville_navet	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Val de Saire_chou	0,8	0	0	0	0	0	0	0	0
Val de Saire_navet	1	0	0	0	0	0	0,25	0,5	0
Mt St Michel_navet							Mise en place	5	3

Prophylaxie :

La pose d'un voile/voile anti-insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

En savoir plus sur les filets : <http://www.grab.fr/wp-content/uploads/2016/04/4-fiche-filets-ctifl-.pdf>

Evolution du risque :

Des captures sont enregistrées dans certaines parcelles du réseau. Evolution à suivre avec les prochains relevés. Il faut être prudent et laisser les cultures sous voile notamment sur les jeunes plantations, les pépinières et durant tout le cycle des crucifères racines.

Altise :

Aucune altise n'a été observée dans les parcelles de choux du réseau. En revanche, leur présence est constatée dans trois parcelles de navet du val de Saire sur 4 à 20% des plantules.

Prophylaxie :

- Un travail du sol superficiel et régulier perturbe le développement des altises.
- Eliminer toutes les adventices, en particulier celles de la famille des crucifères. En effet, elles permettent aux altises de s'abriter et de se maintenir.
- Favoriser un développement rapide des jeunes plants.
- La pose d'un voile/filet anti-insectes (maille < 0,8 mm) dès le début d'activité de l'altise permet de réduire le niveau d'attaque. Par contre, elle peut présenter un risque, si aucune rotation n'a été pratiquée.

Nuisibilité :

Leur nuisibilité est liée aux morsures circulaires de 1 à 2 mm perforantes ou non sur les feuilles.

En cas de population importante et de températures élevées, les altises peuvent détruire les plus jeunes plants. Le stade sensible va de la plantation au stade 10 feuilles.

Evolution du risque :

Une surveillance très régulière de vos parcelles de jeunes plants/semis est conseillée lors des belles éclaircies. Elle vous permettra d'apprécier l'évolution des populations.

Aleurode :

Hormis le nord Cotentin, la présence d'aleurode est constatée dans trois parcelles de choux de Milan du Calvados sur 1 à 60% des plantes avec des effectifs de 1 à 2 adultes par plante.

Evolution du risque :

Ces mouches blanches se retrouvent préférentiellement sur les choux de Milan et de Bruxelles. Les pontes et les larves sont situées au revers des feuilles à l'abri des intempéries. Observez vos parcelles pour détecter une augmentation des populations.

Adulte d'aleurode du chou et pontes

**Chenilles (Piéride de la rave, Piéride du chou, teigne des crucifères et noctuelle) :**

- Calvados : présence de pontes de piéride de la rave dans une parcelle sur 2% des choux,
- Seine-Maritime : présence de chenilles dans deux parcelles sur 55 à 70% des choux de Milan.
- Val de Saire : la présence de chenille (teigne et piéride) est constatée dans cinq parcelles sur 4 à 12% des plants.

Evolution du risque :

Observez attentivement le feuillage et le cœur des choux d'été et d'automne afin de repérer les toutes jeunes chenilles, les belles éclaircies ont été et sont favorables au vol des adultes.

Chenilles au cœur d'un chou

**Pucerons verts et cendrés :**

La présence de pucerons cendrés est notée dans deux parcelles du nord Cotentin sur 8 à 24% des plants.

Evolution du risque :

Sur chou, le risque est faible. Surveillez régulièrement vos parcelles de choux d'été et d'automne afin de repérer les premières colonies et l'installation de la faune auxiliaire.

Pigeon :

Des attaques de pigeons sont toujours observées dans certaines parcelles.

Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est présent. Surveillez vos jeunes plantations.

Rouille blanche :

Il n'a pas été observé de nouveau symptôme de cette maladie dans le val de Saire.

Evolution du risque :

Les conditions très humides des semaines précédentes ont été favorables au développement de cette maladie. Le risque dépend aussi de la sensibilité variétale. Evolution à suivre

Bactériose :

Les symptômes de nervation noire des crucifères sont notés dans une parcelle de chou de Milan du calvados 28% des plantes.

Prophylaxie :

- Il existe des différences de sensibilité variétale.

Evolution du risque :

Des températures douces associées à l'irrigation et/ou aux pluies sont favorables à la dissémination et l'expression de cette bactérie.



Taches caractéristiques en V

Taches noires sur feuillage :

Comme la semaine dernière, des taches noires sont toujours observées dans cinq parcelles du réseau, touchant 10 à 100% de certaines séries. Dans certaines séries, les taches progressent sur les feuilles couvrant la pomme.

Evolution du risque :

Les conditions très humides des semaines précédentes ont été favorables au développement de ces champignons. Evolution à suivre.

Tip burn :

Ce désordre physiologique lié aux conditions du milieu est toujours noté dans quatre parcelles du val de Saire.

Evolution du risque :

Evolution à suivre

CELERI – PERSIL - CAROTTE :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14	Calvados	1 parcelle de persil	Céleri : croissance de la rave ou croissance du feuillage à début récolte Carotte : grossissement à récolte. Persil : 3ème coupe
		1 parcelle de carotte	
50	Mt St Michel	2 parcelles de céleri rave	
		3 parcelles de céleri rave	
	Créances	5 parcelles de carotte dont 1 en AB	
	Lingreville	4 parcelles de carotte dont 1 en AB	
	Surtainville	1 parcelle céleri rave en AB	
27	Val de Saire	1 parcelle de céleri branche	
		2 parcelles de carotte	
		2 parcelles de céleri branche	
76	Val de Reuil	2 parcelles de persil	
		3 parcelles de carotte	
76	Val de Reuil	1 parcelle carotte en AB	
		1 parcelle de persil	
76	Val de Reuil	1 parcelle de céleri rave	
		1 parcelle de persil	

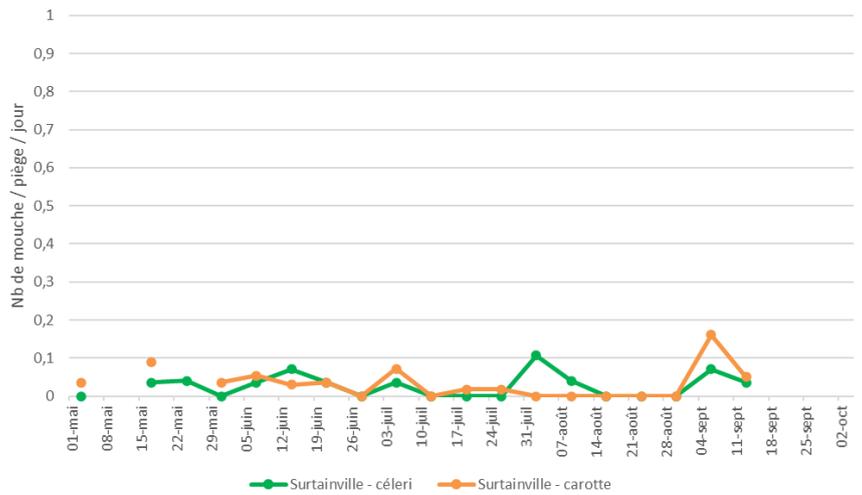
Mouche de la carotte :

Relevé des pièges :

Surtainville :

Les captures sont en recul dans les parcelles de carotte et de céleri.

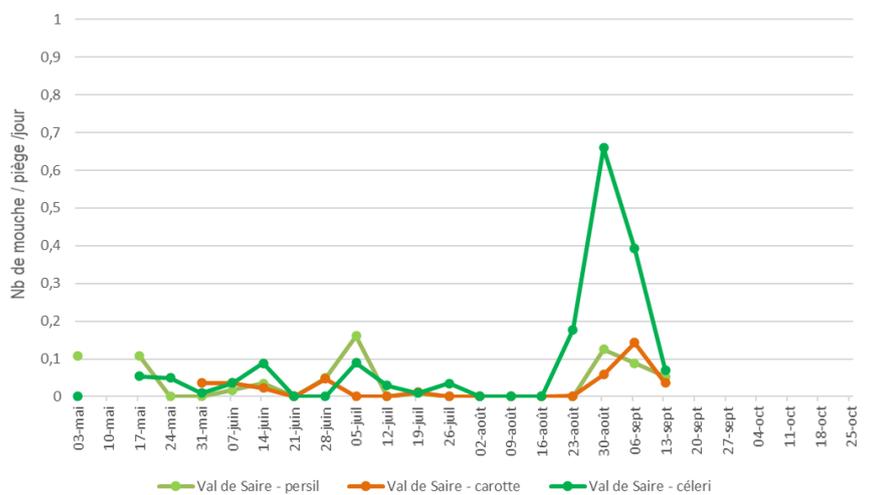
Moyenne des piégeages mouche de la carotte
Surtainville - 2021



Val de Saire :

Les captures sont en recul dans toutes les cultures.

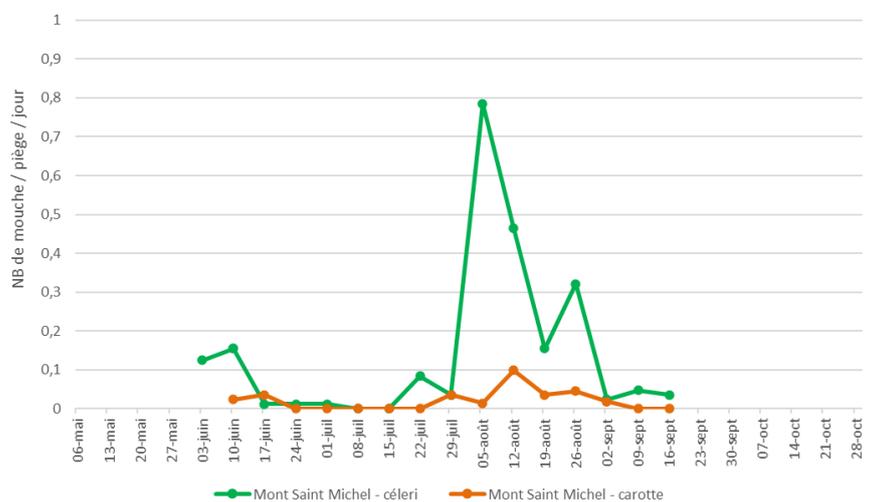
Evolution des captures de mouche de la carotte
Val de Saire - 2021



Mont Saint Michel :

Les captures restent très faibles dans les parcelles de céleri rave.

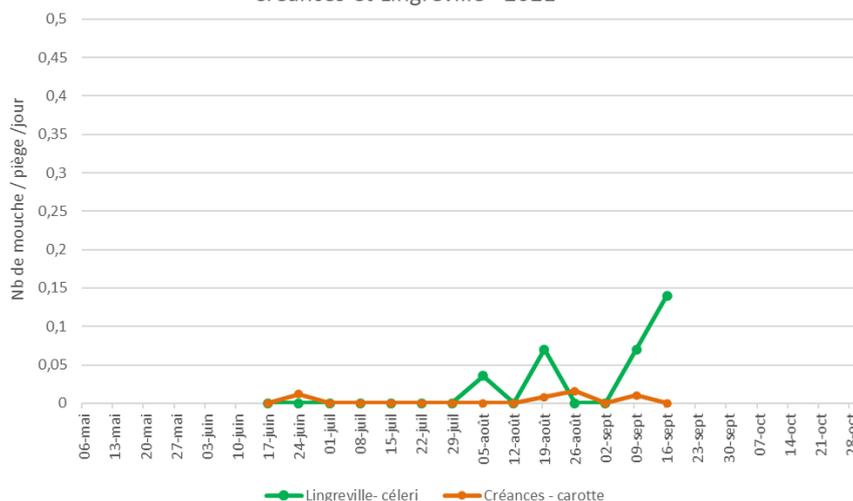
Evolution des captures de mouche de la carotte
Mont Saint Michel - 2021



Créances – Lingreville :

L'augmentation des captures observée sur la zone de Lingreville se poursuit.

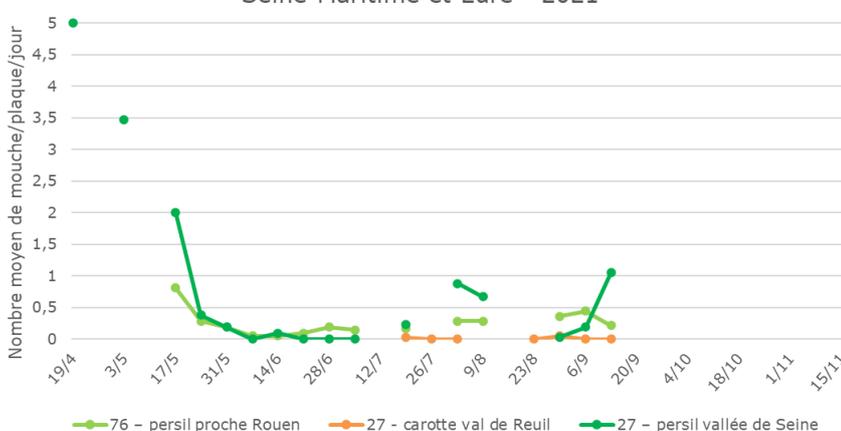
Evolution des captures de mouche de la carotte
Créances et Lingreville - 2021



Seine-Maritime / Eure :

Les captures sont en net augmentation dans la parcelle de persil située en vallée de Seine.

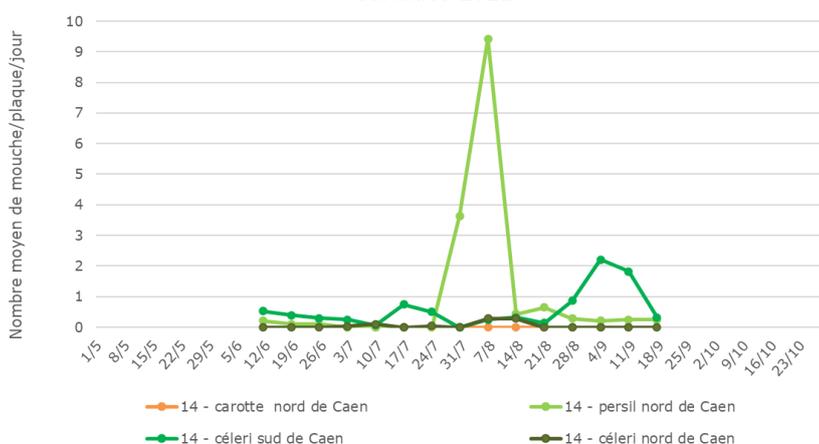
Evolution des captures de mouche de la carotte
Seine-Maritime et Eure - 2021



Calvados :

Le recul des captures se poursuit dans la parcelle de céleri au sud de Caen.

Evolution des captures de mouche de la carotte
Calvados 2021



Nuisibilité :

Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures d'Apiacées.

Prophylaxie :

La pose et le maintien d'un voile anti-insecte sont recommandés pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées.

Evolution du risque :

Des augmentations de captures sont observées à Lingreville et en vallée de Seine. Restez vigilants. Evolution à suivre avec les prochains relevés.

Mouche du céleri :**Observations :**

La présence de galeries de mouche du céleri est notée dans une parcelle de céleris branche de Surtainville sur 8% des plantes.

Piégeage :

Des captures d'adulte sont toujours enregistrées dans le val de Saire, à Surtainville et au sud de Caen.

Nuisibilité :

Sur céleri branche, la présence de ces mines peut nuire à la qualité commerciale du produit.

Prophylaxie : la pose et le maintien d'un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol sur les jeunes plants.

Seuil indicatif de risque :

Sur céleri-branche : pendant tout le cycle, dépréciation du feuillage.

Evolution du risque :

Observez la présence ou l'absence de galeries sur le feuillage des céleris branche.

Septoriose :

Cette maladie est présente dans six parcelles de céleri.

Evolution du risque :

La persistance d'un temps régulièrement humide a été favorable au développement de cette maladie.

Le développement de la septoriose est favorisé par des périodes humides avec des températures optimales se situant entre 20 et 23°C. Les fortes rosées sont également favorables.



Tache de septoriose

Sclérotinia :

Il n'a pas été observé de nouveau symptôme de cette maladie.

Evolution du risque :

Les conditions humides sont favorables au développement de cette maladie mais le risque reste inféodé à la parcelle et aux précédents culturaux. La végétation dense et abondante permet le maintien de l'humidité et donc le développement de cette maladie.

Alternaria :

Cette maladie est observée dans certaines parcelles de carotte du val de Saire, de Surtainville, de Créances et du Calvados.

Evolution du risque : elle est favorisée par des températures élevées et une forte hygrométrie. A surveiller notamment sur les cultures à fort développement foliaire. L'irrigation est un facteur favorisant.

Oïdium :

Présence stable dans une parcelle de carotte du Mont Saint Michel.

Prophylaxie : choisir des variétés peu sensibles.

Evolution du risque :

Les conditions actuelles sont favorables. L'oïdium est favorisé par l'alternance de températures élevées et de fortes humidités la nuit. Par contre, la pluie et les arrosages ne sont pas favorables à son développement.

Oïdium sur carotte



« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »



Le **biocontrôle** vise la protection des plantes en privilégiant l'utilisation de mécanismes et d'interactions naturels. A l'inverse de la lutte chimique, il est fondé sur la gestion des équilibres des populations d'agresseurs plutôt que sur leur éradication.

Afin d'informer et de sensibiliser les partenaires du plan Ecophyto normand, les 5 fiches techniques de biocontrôle conçues par l'IBMA (Association Internationale des Producteurs de Produits de Biocontrôle) ont été « labellisées Ecophyto », avant d'être rééditées et diffusées en région :

- ❖ Biocontrôle
- ❖ Macro-organismes
- ❖ Micro-organismes
- ❖ Médiateurs chimiques
- ❖ Substances naturelles

<https://normandie.chambres-agriculture.fr/conseils-et-services/preserver-lenvironnement/ecophyto/biocontrole/>

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages

Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site : <http://www.ecophytopic.fr/>

Crédit photos : FREDON Normandie
sauf mention particulière

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Message d'information du SRAL : Mouches orientales des fruits : Vigilance !!!

Avec la globalisation des échanges commerciaux et le réchauffement climatique, des interceptions des mouches nuisibles invasives des cultures fruitières et légumières se multiplient en Europe du Sud. Afin de réduire les risques d'installation de ces ravageurs de type *Bactrocera* très préjudiciables aux rendements et par ailleurs règlementés (organismes de quarantaine) conformément au règlement européen relatif à la santé des végétaux, il convient de renforcer les mesures de prophylaxie.

Les mouches du complexe *Bactrocera dorsalis* sont très polyphages.

Les plantes hôtes majeurs qui concernent la France continentale et la Corse sont : le pamplemousse (*Citrus paradisi*), la mandarine (*C. reticulata*), l'orange (*C. sinensis*) et la pêche (*Prunus persica*).

Parmi les plantes hôtes secondaires, on trouve : **piment, poivron** (*Capsicum annuum*), **concombre** (*Cucumis sativus*), **potiron** (*C. maxima*), **courge** (*C. pepo*), pomme (*Malus domestica*), poire (*Pyrus communis*), **tomate** (*Solanum lycopersicon*), **aubergine** (*S. melongena*) et raisin (*Vitis vinifera*).



A. Franck, CIRAD

Dans un premier temps il est vivement recommandé d'éviter de laisser des fonds de cueille et des fruits/légumes en sur maturité dans les parcelles. La récolte et la destruction des fonds de cueille empêchent que ces espèces potentiellement présentes en très faible effectif ne poursuivent leur développement dans des composts et autres refus commerciaux et s'installent en foyers avec des mesures de quarantaine obligatoires qui seraient alors à appliquer.

Il est donc très vivement recommandé de mettre les fruits/légumes écartés dans des sacs poubelles ou autres contenants fermés hermétiquement ou encore dans une benne couverte d'une bâche de couleur foncée et laisser quelques jours au soleil (solarisation). Privilégier plusieurs petits contenants à un gros, attendre plusieurs jours avant de ré-ouvrir le contenant. Préférer une ouverture en conditions froides afin d'éviter la sortie des adultes.

Pour en savoir plus :

- https://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Plaqueette_bactrocera_VDEF_cle01428c.pdf
- https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/fr_bactrocera_dorsalis_mars_2020_cle07fd5b.pdf
- https://plateforme-esv.fr/sites/default/files/2021-03/Fiche_Diagnostic_DACUDO_Bactrocera_dorsalis.pdf

En cas de doutes, contacter le Service Régional de l'Alimentation – SRAL sral.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr ou FREDON Normandie au 02-31-46-96-53.

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.